

Prédication du dimanche 10 Septembre 2023 – Matthieu 18.15-20 –

Vaincre le mal par le bien, une démarche selon le cœur de Dieu

Bonjour à toutes et tous,

Je vous invite ce matin à lire l'Évangile du jour, **un texte porteur et interpellant pour bien débiter** sur le sujet des « relations abîmées ». Un texte qui nous pose **la question de notre attitude lorsque nous subissons un mal d'un nos frères ou de nos sœurs**. Si je vous posais la question suivante comme un test, que faites-vous si quelqu'un vous fait du mal ?

1. Vous **faites le dos rond envoyant des pics en défense** ?
2. Vous **encaissez** sans rien dire ?
3. Vous **gardez pour vous au risque de garder rancune** et devenir une cocotte-minute prête à exploser ?
4. Vous attendez que **ça passe**, espérant **ne plus croiser** cette personne les prochains dimanches ?
5. Vous lui **rentrez dedans, après tout** « œil pour œil, dent pour dent » ?
6. Vous lui **pardonnez rapidement sachant que vous devez le faire 70 fois 7 fois** ?

Très honnêtement, **notre façon d'envisager le mal subis, notre façon de le « gérer » n'est pas si simple que cela**. En effet, il me semble que dans les 6 propositions que je vous ai faites **aucune n'est réellement saine et constructive**, y compris le **pardon trop rapide et généreux**. Jésus le savait ce que le **mal**, le **péché** pouvait **engendrer dans la vie d'un homme, d'une femme, d'une communauté**. Il nous livre une belle **invitation à une démarche progressive, constructive et bienveillante comme réponse exigeante mais bienfaisante** au test que nous venons de réaliser. Je vous invite à le méditer ce matin :

15 Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. 16 Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que *toute affaire se règle sur la parole de deux ou trois témoins*. 17 S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un non-Juif et un collecteur des taxes. 18 *Amen*, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

19 *Amen*, je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quoi que ce soit, cela leur sera donné par mon Père qui est dans les cieux. 20 Car là où deux ou trois sont rassemblés pour mon nom, je suis au milieu d'eux.

Jésus est au milieu de nous ce matin, comme il l'a promis, et particulièrement **par cette Parole qui nous décrit de façon saisissante le chemin progressif mais exigeant de l'amour fraternel qui ne « couvre » pas le mal commis ou subis sous un vernis de pardon à bon marché.**

Ici la démarche est **progressive, définie et proportionnée** pour conduire **l'offenseur** (celui qui commet l'acte répréhensible) **sur le chemin de la repentance**, une repentance sincère, ici fruit d'une démarche qui aide le **frère/la sœur à mesurer le « poids » de son péché** ! Une démarche progressive **pour accompagner l'offensé dans ce possible pardon accordé** après avoir **pensé ses blessures, abandonné sa colère et confié l'issue de la justice à Dieu**. Loin d'être une démarche « magique », « procédurière », ces 4 étapes, nous le découvrirons, est le **fruit de la découverte du « cœur de Dieu »**, qui **ne veut qu'aucun se perde**, en rendant possible par l'œuvre de son Fils le pardon.

1. Le Pardon, qu'est-ce que c'est ?

Cette démarche **nous ouvre le chemin du pardon assumé et véritable**. En effet, dans la Bible, le pardon est **le moyen offert par lequel l'offensé enlève l'offense à l'offenseur**, elle est comme **prise du coupable pour être « emportée, jetée au loin »** (cf Gn 50.17 ; Ex 10.17 ; 1 S 15.25, 28). Lorsque nous **pardonnons**, nous nous adressons à celui qui nous a fait mal, nous lui **déclarons qu'il ne porte plus l'offense, que la dette qu'il a contracté en commettant cette injustice n'est plus**, que nous ne **tenons plus compte de sa faute, que nous le regardons avec un regard différent**, en le libérant du poids de ce qu'il a fait. **En lui pardonnant, nous lui faisons la grâce, nous « l'acquittons » par amour**. Nous le **dissocions du mal commis pour lui offrir une vie plus légère, libre ...**

Ce qui suppose un **chemin intérieur sincère de celui qui a été blessé**. Une **guérison intérieure** permise par **démarche progressive, bien définie pour creuser le sillon d'un véritable pardon**, d'une **relation fraternelle, possible à nouveau voire bien établie de nouveau**.

Corrie ten Boom¹ a raconté qu'elle ne pouvait pas oublier un tort qui lui avait été fait. **Elle avait pardonné à la personne, mais elle ne cessait de ressasser l'incident et ne parvenait donc pas à dormir.** Finalement, Elle a crié à Dieu pour qu'il l'aide à résoudre le problème. Son aide est venue sous la forme d'un pasteur luthérien à qui elle avait écrit en avouant son échec, après deux semaines d'insomnie. Le pasteur lui a répondu ceci "Dans le clocher de l'Église, il y a **une cloche qui sonne en tirant sur une corde.** Mais vous savez quoi ? Une fois que le sacristain lâche la corde, la cloche continue de se balancer. D'abord. Ding, puis dong. De plus en plus lentement jusqu'à ce qu'il y ait un dernier dong et que ça s'arrête. Je crois que la même chose est vraie pour le pardon. **Quand nous pardonnons, nous retirons notre main de la corde.** Mais si nous tirons sur nos griefs de nouveau, nous ne devons pas être surpris si les vieilles pensées de colère continuent à revenir pendant un certain temps. Ce ne sont que les ding-dongs de la vieille cloche qui ralentit ».

Cette histoire **nous dit l'exigence du pardon qui devrait être total, lucide, toujours le fruit d'une grâce accordée. Le pardon est toujours librement consenti.** Et s'il est un **acte solennel, juridique** (remettre la faute, renoncer à ses griefs), il ne nous épargne pas d'avoir des **sentiments mitigés à l'égard de celui qui nous a fait mal.** Le temps peut faire son œuvre, l'Esprit de Dieu également. En pardonnant à celui qui se repent, nous nous engageons à ne plus tenir compte de **ce qu'il a fait, ce qui suppose que nous soyons véritablement apaisés. Ce n'est pas simple, et il faut savoir également comment s'y prendre.**

C'est pourquoi ce chemin ouvert par **Jésus est si bienfaisant. Je vous invite maintenant à revenir sur le texte** pour y découvrir chacune des étapes proposées ;

2. Une démarche progressive et définie

2.1. Une tentative de conciliation en « tête à tête » : discernement, courage et confidentialité

« **Si ton frère a péché contre toi** » nous installe dans le **contexte de la démarche.** Il s'agit d'une **relation abîmée entre deux croyants.** Il n'est pas question ici de **désaccords ou de différences de point de vue** qui sont communes et normales entre deux individus. Il s'agit, ici, de **péché**, c'est-à-dire de « transgression » aux commandements divins **commis**

¹ Corrie ten Boom, née le 15 avril 1892 à Amsterdam et morte le 15 avril 1983 à Placentia, est une écrivaine chrétienne néerlandaise qui aida de nombreux Juifs à échapper aux nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.

par l'un qui a un **impact sur l'autre, qui cause blessures, colères, tristesse**. Dans la Bible, le péché est une « **injustice** » qui crée un « **déséquilibre** » qui nécessite réparation. Une **réparation** qui très tôt a été encadrée par Dieu, par la **loi du Talion** « **œil pour œil, dent pour dent** ». Sachant que le plus grand **commandement est celui de l'amour, nous pouvons imaginer combien nous ne sommes pas toujours au rendez-vous en la matière** et combien nous pouvons, bien souvent, **mettre à mal ce commandement**. Quoiqu'il en soit, le chemin ouvert par Jésus concerne nos **relations fraternelles, mais elle débute par un « Si », un « si »** qui suppose un « **discernement** » de notre part. Avant d'aller voir notre frère ou notre sœur, il convient de **nous assurer qu'il a péché, que ce que je peux lui reprocher relève bien d'un mal**. Autrement dit, ce « **Si** » nous invite d'abord à **un temps seul, de discernement et d'accueil du vécu**.

Un discernement qui n'est pas simple, mais qui peut être éclairé par la Bible, nous trouvons dans les lettres de Paul des **listes entières non exhaustives de ce qui pourrait être qualifiés de péché**. Un discernement qui se vit avec l'Esprit Saint, l'Esprit de Dieu qui sonde les cœurs, le mien et celui de la personne qui m'a fait mal.

Il y a aussi ce « **contre toi** », qui est aussi invitation à prendre le temps de reconnaître sa blessure, l'impact du péché du frère et de la sœur. S'il y a une dimension « **juridique** » dans le péché et le pardon, il y a un fort impact relationnel, émotionnel, existentiel, qu'il ne faut pas négliger, qu'il faut accueillir. Au risque de fausser le pardon accordé ...

Alors que dit Jésus, **Si le péché est bien avéré ? Fuis ? Tais-toi et pardonne dans ton cœur ?** Certainement pas, le silence passif, se taire en attendant que ça passe, peut s'avérer un véritable poison emprisonné dans une cocotte-minute.

Alors que notre **réflexe légitime d'auto-défense nous pousserait à éviter de côtoyer celui qui nous a fait mal**, Jésus nous dit « **Va** », comme ce « **va** » d'Abraham qui l'a mis en route autrefois. Ce « **va** » vers ton frère, ta sœur, est le **premier pas qui fait suite à un chemin intérieur vécu avec Dieu durant lequel, j'ai pu quitter la blessure, la haine, la colère, l'envie de vengeance**. Ce chemin intérieur peut prendre du temps, car dans ce « **va** », il y a l'inconnu d'une plaie qui peut s'ouvrir de nouveau à l'approche de l'offenseur. Et ce temps, il est nécessaire, indispensable, pour s'assurer que ce **premier pas dans le vide vers l'offenseur, même s'il est dur, effrayant peut-être, se fait sans pression consciente ou inconsciente (je dois pardonner), pour vérifier que nous avons bien déposer l'injustice devant Dieu, et que nous sommes prêts à « aller »**. Il y a

aussi **dans ce « va »**, un élan de vie, une force qui vient de l'Esprit pour nous sortir d'une attitude d'attente revendicatrice, d'une attitude où j'attends que l'offenseur prenne par lui-même conscience du mal commis. D'ailleurs, dans notre relation à Dieu, où en serions-nous, que serions-nous devenus si Dieu avait attendu que nous ses offenseurs prenions conscience de notre péché contre lui et que nous prenions l'initiative d'implorer son pardon ...

Après le « Va », Jésus exhorte par « **reprends-le** » qui ne **consiste pas en un « nom d'une pipe, tu vas voir, ce que tu vas voir ! »**, pour redresser **avec force, agresser, démonter son frère ou sa sœur !** Cela questionnerait l'étape précédente : **ai-je vraiment remis ce « nœud » de haine, de colère, de désir de vengeance à Dieu ?**

Dans ce « **reprends-le** », est aussi une **conviction que celui qui est avec les 2 (Jésus), est celui qui peut convaincre**, il y a tout à la fois **un abandon confiant entre les mains de Dieu** et un **élan résolu à expliquer à l'autre en quoi ce qu'il a fait est une injustice**, quel retentissement, quel impact elle a eu. Il faut **parfois convaincre l'autre, bien sûr assister par l'Esprit**. Sans doute, que les **méthodes telle la CNV peuvent aider en la matière ou les chartes relationnelles par exemple** pour répondre à cette question fondamentale : « Comment reprendre avec vérité et amour mon frère, ma sœur ? ». Et d'autant qu'en évoquant une blessure nous en ouvrons la plaie et en avouant une blessure, on expose une faiblesse.

Dans ce « **reprends-le** », il y a bien le souci, dans la **discrétion de la relation, de faire tout ce que l'on peut pour résoudre le différend**, il y a cette **sincérité constructive et couteuse**, qui manque souvent dans nos **Églises, qui alerte le coupable qu'il fait fausse route**, qu'il a commis un péché et qu'il se perd. Dans **ce tête-à-tête, l'offensé témoigne de son amour inconditionnel en voulant le relever, le rétablir.**

Pour l'offenseur, **cette discrétion et ce courage de l'offensé devrait constituer une première étape dans sa démarche de repentance**, en se rendant compte **de la valeur, de l'effort que cette démarche coûte pour l'offensé**. Agir ainsi pour l'offensé, **c'est une façon de dire à l'offenseur, « je ne te veux pas de mal, regarde je suis là »**. Cet élan devrait donc **mettre l'offenseur dans une attitude d'ouverture, et non de blocage, de déni, d'autojustification voire de minimisation.**

Ce que je dis peut sembler, sans doute théorique, **mais nous ne sommes pas devant un texte de morale, de philosophie ou de d'un manuel pour être heureux**, mais devant

un **enseignement de celui qui nous aime tant, qui nous connaît parfaitement et qui sait ce dont nous avons besoin y compris dans nos relations.**

Cette démarche de l'offensé, n'a qu'une visée, non d'avoir raison, mais « **gagner son frère** », c'est-à-dire l'aider à **reconsidérer sa situation devant Dieu et prendre conscience de son péché, à l'accompagner dans le soin de son âme.**

2.2. Une aide et regard extérieur limité : témoins & médiation

Il se peut que cette démarche ne suffise pas que **l'offenseur n'écoute pas, ne se repente pas.** L'étape suivante, encore discrète, consiste à **faire intervenir une ou deux personnes tierces à la situation, qui viendront non en juge représentant de l'Église,** mais bien plus en **témoins, médiateur, dans la seconde rencontre entre les deux frères ou sœurs** (v. 16). Ce qui suppose que ces personnes aient la **confiance** de l'offensé. Etape pas toujours facile mais qui peut aider à aller plus loin.

Preuve en est, un rabbin raconte l'histoire de deux frères qui se sont rendus chez leur rabbin pour régler une querelle de longue date. Le rabbin a demandé aux deux hommes de concilier leurs différends et de se serrer la main. Alors qu'ils s'apprêtaient à partir, il demanda à chacun de faire un vœu pour l'autre en l'honneur du Nouvel An juif. Le premier frère se tourna vers l'autre et dit : « Je te souhaite ce que tu me souhaites ». A cela, le deuxième frère leva les mains et dit : « Tu vois, Rabbi, il recommence ! ».

Cette présence **extérieure de témoins médiateurs, permet aussi de s'assurer que le pardon n'est pas « trop facilement » accordé et que l'offenseur mesure un peu plus le mal commis, afin que sa repentance soit sincère.** Parfois, cela ne **suffit donc pas,** aussi Jésus propose une étape plus large ... celle du recours, du secours de l'Église entière.

2.3. Un secours, un recours à/de l'Église entière

Cette **étape qui aide de façon plus accentuée à l'offenseur à mesurer la gravité de la faute** en démontrant que le mal commis, **le mal subis à mis à mal le lien fraternel,** et que son absence de repentance concerne la communauté tout entière. Et si l'offenseur **n'écoute pas l'Église, ne se laisse pas convaincre** par la communauté, **l'Église se doit d'exclure l'offenseur de la communauté chrétienne s'il refuse de reconnaître son péché** (expression « lier/délier » (v. 18)). Attention, **la communauté chrétienne ne se place pas en juge implacable mais se résout à faire le constat de l'obstination de l'offenseur à ne pas reconnaître le mal commis, son péché et en demander pardon.**

A partir de ce moment-là, nous dit Jésus, le « frère », n'est plus à considérer comme tel, mais comme un « païen ou un publicain » (v. 17), bref comme un pécheur.

Ouf, on **s'est débarrassé du mal, en nous débarrassant de celui qu'il a commis !** Est-cela que Jésus veut dire par cette mise à l'écart douloureuse du frère ou de la sœur ? **Certainement pas, en disant cela Jésus ajoute une étape à la démarche. Elle ne doit pas s'arrêter là, elle ne devrait pas.**

2.4. Le défi du nouvel accueil par l'Église

En effet, qui pourrait **me dire comment Jésus se comportait avec les « païens ou publicains »** ? Jésus, en bon Fils de son Père, ne peut se résoudre à voir un mouton s'égaré, même si 99 autres vont bien. Jésus s'employait, **par compassion et amour profond, à rejoindre ceux qui étaient perdus pour les « convaincre » de choisir la vie avec Dieu,** rendu possible s'il se tourne vers lui, s'il se repente.

Ainsi, la quatrième étape proposée par **Jésus devient un véritable défi pour la communauté, le défi de l'accueil inconditionnel** du pécheur repent, **le défi d'annoncer la grâce et le pardon à celui ou celle qui s'est autrefois obstiné dans son péché.**

3. Conclusion : une démarche selon le « cœur de Dieu »

En conclusion, sans doute, **et il est des cas légitimes, où le pardon est dur à accorder.** Je ne vise pas à dire qu'il faut pardonner à tout prix et en toutes circonstances. Ce texte vise des relations **fraternelles qui se sont complexifiées, et non dans des situations qui relèvent du domaine judiciaire (abus, violences) pour lesquelles d'autres démarches sont à employer.**

De façon générale, donc le « **je n'y arrive pas, je n'arrive pas à pardonner** » est normal, d'autant que l'exigence est haute **70 fois 7 fois**, c'est illimité ! la tentation est alors **au découragement face à l'exigence impossible et irréaliste**, ou alors à la **passivité**, à un **pardon accordé à tout va sans réel fondement, ni démarche véritable.** Pour répondre à ce « je n'y arrive pas », il faut ***se poser cette question : Vous êtes-vous déjà demandé d'où venait cette démarche de « réconciliation » ?***

Elle rejoint celle que Dieu a entrepris pour que nous soyons réconciliés avec lui : **il est venu jusqu'à nous, venu nous convaincre par son Esprit de notre péché, dans un tête à tête, il s'est servi, peut-être de deux ou trois témoins pour nous dire que la réconciliation est possible,** et enfin il s'est servi de l'Église dans son ensemble par son **accueil pour dire que le pardon est pour tous, y compris toi !**

Autrement dit, cette démarche nous rappelle que nous **avons été au bénéfice de cette initiative incroyable de la part de Dieu et nous le sommes encore**. Dieu est celui qui Dieu qui lui nous pardonne 7x77 (1 Jn 1.9).

Cette **démarche nous rappelle donc qu'il n'y a pas d'obligation, de contrainte au pardon**, pas de faux semblant, passivité qui peut être poison. Cette démarche nous rappelle que le pardon ne signifie **pas « absence de réparation »**, pour le pardon divin il a fallu **« réparation » à la croix !**

Face à la **difficulté de vivre des relations abîmées et la douleur de la blessure**, cette nous encourage à **comprendre que le chemin ne se vit pas seul**. Jésus est votre, notre **compagnon invisible mais bien présent** (2 ou 3, cf. v.20) dans cette démarche, il est l'épaule pour nous consoler, la force pour avancer. Si vous doutez de votre capacité à pouvoir pardonner, Amen ! Le chemin du pardon n'est pas facile, celui du Christ ne l'a pas été non plus pour que nous soyons pardonnés ! Aussi, c'est en Lui que nous pouvons puiser la force de faire le pas suivant dans cette démarche !

Enfin, je suis aussi convaincu, que nos relations, de nos relations abîmées mais travaillées (démarche de pardon) Dieu peut s'en servir comme véritable témoignage. C'est à l'amour véritable que nous vivrons ensemble, avec ces hauts et ces bas, ces blessures et ces pardons que le monde saura que nous sommes disciples du Christ. C'est, ainsi, aussi que nous serons des envoyés dans le monde pour être « ministres de la réconciliation », car nous compatirons au péché des autres, nous comprendrons leurs égarements et nous pourrons témoigner de la grâce de Dieu ! De son amour parfait, alors tous ensemble relevons le défi d'être une Église qui accueille, une communauté qui ne tait pas le mal ou ne laisse pas le péché abîmer nos relations, mais qui se résout à l'exigence du chemin du pardon sincère et total !

Amen

Questions pour méditer

- ∞ Ai-je dans le cœur quelque chose contre un frère ou une sœur ?
- ∞ Ai-je, le sentiment, d'avoir mal agi à l'égard d'un frère ou d'une sœur ?
- ∞ Quel pas de plus pourrais-je faire pour que se vive un pardon, une réconciliation ?
- ∞ Comment et quand pourrais-je le faire ?

Je peux prier, cette semaine, pour que Dieu m'aide à faire ce pas de plus ...

